

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Brion Fabienne ;De Valkeneer Christian-Paul ;Hausman Jean-Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pré-requis juridiques : LECRI1504 Eléments de droit pénal et de procédure pénale Pré-requis sociologiques : LCRIM2104 Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance
Thèmes abordés	<p>Le cours est divisé en deux parties.</p> <p>La première, qui combine sciences juridique et politique (critical security studies), analyse les évolutions du droit motivées par la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et interroge leurs effets, notamment sur les droits, les libertés et les méthodes de sécurité. Une attention particulière est réservée aux glissements du judiciaire vers l'administratif, aux dispositifs de lutte contre le terrorisme et contre la radicalisation, et aux implications du redoublement de la figure du terroriste par celle du combattant.</p> <p>La seconde examine les contributions de la criminologie et des diverses théories de la sociologie des mouvements sociaux à l'explication et à la compréhension du terrorisme et de la radicalisation. Elle situe ces phénomènes dans le champ plus large de l'étude des processus de mobilisation, de recrutement, de structuration des organisations et de transformation des répertoires d'action, et montre comment ils sont affectés par la répression.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de ce cours est de transmettre aux étudiants les outils juridiques, politologiques, criminologiques et sociologiques de base pour penser le terrorisme et l'antiterrorisme, la radicalisation et la contre-radicalisation.</p> <p>Au terme du cours, ils se seront appropriés ces outils et devront :</p> <p>1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. être capables de comparer les diverses problématiques criminologiques et sociologique du terrorisme, de la radicalisation et de la violence politique 2. être capables de décrire et d'analyser les recompositions des champs de la répression et de la prévention consécutives à la mise en 'uvre des politiques de contre-radicalisation. 3. être capables d'évaluer ces politiques et d'argumenter leur position théoriquement, mais aussi empiriquement, en se référant à divers cas.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation prend la forme d'un examen écrit.</p> <p>La première partie est axée, pour l'essentiel, sur l'approche criminologique du terrorisme. Elle compte pour la moitié de la note finale.</p> <p>La seconde partie porte, plus spécialement, sur les aspects juridiques du terrorisme. Elle compte pour la moitié de la note finale.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont identiques en juin et en septembre.</p> <p>Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription de l'étudiant qui n'aurait pas assisté à trois cours ou plus, lors de la session de juin ou de septembre.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est dispensé en auditoire. Il se présente sous la forme d'exposés magistraux. Le cours encourage la participation active des étudiants sous la forme de questions et de discussions à la suite des exposés magistraux. Il vise aussi à développer chez les étudiants une réflexion personnelle et critique sur la thématique du terrorisme.</p> <p>Les étudiants sont amenés à visionner des vidéos, à écouter des enregistrements audio ou à lire des textes préalablement à certains cours magistraux. Certains de ces supports font également partie de la matière d'examen.</p>
Contenu	<p>Les apports juridiques, criminologiques et sociologiques font l'objet d'un exposé magistral. L'exposé est accompagné d'une présentation Powerpoint.</p> <p>S'agissant des approches criminologique et sociologique, les différentes théories sont analysées dans leurs rapports ; chacune d'entre elles est située dans son contexte d'émergence et illustrée à partir d'exemples. Au terme du cours, deux cas sont étudiés de manière interdisciplinaire.</p>

	Le cours compte au total 30h de cours, dont 15 consacrées aux approches juridique et politologique, et 15 consacrées aux approches criminologique et sociologique.
Ressources en ligne	Sont accessibles sur la plate-forme Moodle : <ul style="list-style-type: none">• les présentations (ppt ou autres) mobilisées pour les exposés magistraux ;• les éventuelles présentations (ppt ou autres) mobilisées par les invités ;• les lectures obligatoires et les lectures conseillées ;• les liens vers les vidéos et les enregistrements audio.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		